

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 2 Novembre 2009 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 15

Secrétaires de séance : D. CASASSUS - P. THERY

Le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2009 a été approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) Cession du Bail Commercial du Tabac-Pressé

Le huis clos est prononcé pour les débats relatifs à ce point de l'ordre du jour.

Le conseil municipal accepte la cession en l'état du bail commercial.

2) Dossier Accessibilité

Lors de la réunion du 9 octobre dernier à la CCPBO, la société A2C avait été retenue pour effectuer une mission de diagnostic sur « l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite » sur l'ensemble des communes. Le 27 octobre, cette même société a fait savoir qu'elle n'honorerait pas ses engagements en raison d'une erreur de transcription du coût annoncé (seul 40% du montant ayant été indiqué sur les devis). Pour JARNIOUX cela se traduirait par un montant de 1 599 € HT au lieu de 750 € HT

Il convient maintenant de relancer un nouvel appel d'offres, les entreprises non retenues ayant déjà reçu une notification de refus.

3) Haut Débit / Bois Franc

Dans le cadre du plan de relance départemental, il a été décidé qu'il ne subsisterait aucune zone non desservie appelée « zone blanche » par le haut débit. La commune a demandé au conseil général d'équiper la zone de Bois Franc qui n'est actuellement pas couverte ; il y a environ 15 lignes non éligibles à l'ADSL.

Des conventions de passage sur le domaine privé doivent être signées. Ces travaux devraient être réalisés pour le printemps.

2) Agent Recenseur

Madame Danièle VIOLLET a accepté la proposition d'être agent recenseur de la population entre janvier et février 2010. Une journée de formation lui sera nécessaire ; elle percevra l'indemnité allouée par l'Etat d'un montant de 1 066 € net.

Par vote à l'unanimité, sa candidature est retenue.

5) Syndicat des Eaux

Le compte-rendu du Syndicat est commenté par F. PLANEL.

En substance, 62 % de rendement sur le réseau et raccourcissement de 1 km du réseau.
Inquiétude sur la baisse des moyens financiers qui risquent d'influer à terme sur la qualité des installations.

6) Cérémonie du 11 novembre

En l'absence du Corps des Sapeurs-Pompiers, et dans l'attente de la réponse du Corps d'Armée quant à sa venue, la cérémonie débutera à 11 h 30.

7) Marche du 1^{er} Mai 2010

La Mairie est de nouveau sollicitée par l'Association des Marcheurs des Pierres Dorées pour que le premier ravitaillement et contrôle de la journée (environ 1300 marcheurs) s'effectuent à JARNIOUX. La salle des fêtes étant occupée ce jour-là, on leur propose soit l'ex local des pompiers, soit le préau de l'école pour le ravitaillement, sachant que les toilettes publiques sur la place de la mairie sont également à disposition.

8) Bulletin Municipal

M. le Maire rappelle qu'il faudrait réaliser le bulletin avant le 31 décembre pour distribution tout début janvier. La commission se réunira lundi 9 novembre à 19 H pour avancer sur le sujet.

9) Redevance incitative

Cette redevance va remplacer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et deviendra obligatoire en 2014. Elle fonctionnera sur le principe d'un forfait payé selon le nombre de personnes dans le foyer fiscal (pour 12 passages sur une année) + une part variable par passage au-delà de 12.

La Redevance incitative comprend la prise en charge de la collecte des poubelles, la collecte sélective et l'exploitation des déchetteries. Cela représente un investissement important car il faudra que les bacs soient équipés d'une puce.

Le SYTRAIVAL, en charge du traitement des ordures ménagères, proposera une étude pour une mise en place en 2011. Cette étude se ferait sur l'ensemble des 11 collectivités adhérentes au SYTRAIVAL.

10) Informations diverses

Nettoyage de la salle des fêtes : il est décidé de rencontrer la personne qui y fait le ménage pour faire le point depuis la pose du carrelage. Un nouveau matériel a été fourni mais ne donne pas entière satisfaction. La possibilité de louer ponctuellement ou d'acquérir une laveuse électrique est évoquée. Affaire à suivre. Un devis va être établi pour confectionner un placard de rangement pour le matériel de ménage.

M. le Maire demande que la Commission Travaux (étendue..) travaille d'ores et déjà sur les travaux 2010, en établissant des déclarations préalables de travaux.

La rénovation d'une maison proche du lavoir appelle de nombreuses réactions quant au respect des règles d'urbanisme et plusieurs conseillers demandent que l'Architecte des

Bâtiments de France vienne expliquer aux membres du Conseil de quelle façon il rend un avis sur une demande de permis de travaux. M. le Maire va se charger de l'inviter.

D. LE GOFF présente la requête de M. PROFIZI, 94 ans, habitant sur la Cote d'Azur, et natif de JARNIOUX, qu'il quitta à 13 ans. Cette personne, ancien photographe de stars détient de nombreuses photos de ces artistes qu'il aimerait exposer au village. L'exposition des artistes de JARNIOUX lors des journées du Patrimoine lui a donné cette idée. La date des 9 et 10 janvier 2010 va lui être proposée.

Les Vœux du Maire se dérouleront le samedi 9 janvier 2010. à 11 heures.

D. GERVAIS a assisté à une réunion de l'association « Cadoles et Sens » qui propose une manifestation le week-end de Pentecôte dans le but de faire découvrir la région des Pierres Dorées. 20 000 personnes sont espérées sur les 3 sites prévus. Nous sommes concernés pour le site THEIZE, VILLE SUR JARNIOUX, JARNIOUX. Des ballades gourmandes, ballades panier pique-nique, bar à vins sont au programme. Une soirée de clôture est prévue à THEIZE avec musique celtique et son et lumières.

Afin d'attirer un maximum de personnes à JARNIOUX, il faudrait trouver une idée originale, autre que dégustation de vin (vieux métiers ?)

Prochaine réunion le 12 novembre à OINGT.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, Lundi 7 décembre 2009 à 20 h 15

Fin de la séance à 23 h 20